

**Sujet:** [INTERNET] Elargissement A10 Veigné-Poitiers

**De :** Fabien Dupré <fab.dupre@gmail.com>

**Date :** Fri, 23 Feb 2018 14:36:15 +0100

**Pour :** pref-ep-2x3voiesa10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je me permet de vous faire part de mes craintes concernant l'élargissement de l'A10 sur le secteur de Sainte Maure de Touraine.

Habitant le Village de Vaux, je subis déjà les nuisances sonores occasionnés par le trafic routier. Je ne suis absolument pas contre les travaux d'amélioration de cet axe routier mais je m'inquiète de la gêne supplémentaire que cela va occasionner si rien n'est fait pour préserver les riverains. Je ne vais pas vous sortir tout un panel d'études qui ont été réalisés sur les troubles sur le corps humain, liés aux nuisance sonore car j'estime que vous êtes parfaitement au courant des risques. Il en va de soit aussi que la répercussion sur la valeur des biens immobiliers s'en verra grandement impactée (Perte d'environ 20%).

Je vous demande donc que le constructeur respecte au minima les normes européennes concernant le taux de décibel maximum autorisé. Pour cela, il est impératif que le constructeur réalise des murs anti-bruit et que des enrobés acoustiques soient mis en oeuvre sur le tracé en bordure du Village de Vaux et de la traversée de la Manse.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes plus sincères respects.

Fabien Dupré.

13 Bis Rue du Grand Vaux, 37800 Sainte Maure de Touraine.